



LANDKREIS
KONSTANZ

LANDRATSAMT KONSTANZ | Bureau de la santé publique | Scheffelstr. 15 | 78315

Bureau de la santé publique

PERSONNE DE CONTACT	Dr. Juchems-Hochban
IMMEUBLES DE SERVICES	Scheffelstr. 15 78315 Radolfzell
NUMÉRO DE LA CHAMBRE.	54
TÉLÉPHONE	+49 7531 800-2629
TÉLÉCOPIEUR	+49 7531 800-2491
COURRIEL	gesundheitsamtsg2@LRAKN.de

Chers parents,
Mesdames et Messieurs les gardiens,

des dents et des gencives saines sont des conditions préalables à une croissance et à une vie saines. Le brossage régulier des dents, matin et soir, aide à se protéger contre les maladies dentaires.

Dans les jours qui suivent, une dentiste ou un dentiste du ministère de la santé se rendra à l'école et effectuera **un examen dentaire** préventif chez les élèves afin de détecter d'éventuels dommages dentaires et, le cas échéant, de donner des conseils personnalisés sur les meilleurs soins dentaires possibles.

La documentation des résultats dentaires au bureau de la santé sera supprimé au bout de 4 ans.

Conformément à l'article 91 de la loi sur l'école de Baden-Wurtemberg, la participation à l'enquête est obligatoire.

Nous vous informerons du résultat de l'examen dentaire. Ainsi, nous remettrons à votre enfant un formulaire scellé portant le nom de l'enfant.

Pour toute question complémentaire, nous sommes à votre disposition le mardi et le vendredi de 8h30 à 11h30 au numéro de téléphone 07531/800 2645. Nous vous remercions de votre aide.

Cordialement,

Votre service de dentisterie pédiatrique

Informations sur la confidentialité à l'adresse suivante:

<https://www.lrakn.de/,Lde/datenschutzhinweise>



Informations sur les résultats de l'examen dentaire

Chers parents,
Mesdames et Messieurs les gardiens,

l'examen dentaire préventif de votre enfant aujourd'hui a montré:

- Aucun **traitement dentaire n'est nécessaire** pour le moment. Néanmoins, votre enfant doit être examiné régulièrement par un dentiste deux fois par an.
- Votre enfant doit être présenté à un **dentiste dès que possible**.
- Malheureusement, un **début de caries/ de calcification/ de décoloration fondue** n'a pas pu être exclu avec certitude lors de l'examen de précaution. (_____).
- Une modification de la fusion (MIH)** a été rapportée chez votre enfant. Pour prévenir d'autres dommages dentaires chez votre enfant, des soins intensifs et des soins dentaires sont nécessaires de toute urgence.
- Votre enfant a été diagnostiqué _____.
- Votre enfant a **beaucoup de dents carieuses**. Pour prévenir d'autres dommages dentaires de votre enfant, des soins intensifs et des soins dentaires sont nécessaires de toute urgence.
- Une **consultation/un traitement orthopédique** de la mâchoire peut être nécessaire chez votre enfant. Veuillez consulter un dentiste ou un orthopédiste de la mâchoire à ce sujet.
- Pour votre enfant, il est conseillé **d'utiliser un sceau pour protéger les dents**.
- Votre enfant **n'a pas participé à l'enquête**. Si votre enfant n'a pas été chez le dentiste pendant plus de six mois, nous vous recommandons de faire passer un examen préventif dès que possible.

En outre, dans le cadre de la prophylaxie individuelle, nous vous signalons le **rendez-vous régulier, semestriel, chez le dentiste** de votre enfant, au cours duquel votre examen préventif sera éventuellement documenté dans un livret bonus.

Veuillez emporter cette lettre avec vous pour tout traitement dentaire.

Cordialement,

Votre service de dentisterie de jeunesse